



Quelles missions pour le FMI ?



Qui doit diriger le Fonds monétaire international (FMI) ? Plutôt que sur sa nationalité, le débat devrait porter sur les compétences du futur directeur général, et, plus encore, sur les orientations à donner au FMI.

Le directeur général du FMI doit être capable de comprendre et de critiquer les modèles théoriques d'économie et leurs applications empiriques qui sont son pain quotidien. Les trois derniers directeurs généraux étaient docteurs en économie. Jusqu'aux années 1970, quand les mouvements financiers étaient soigneusement contrôlés par les Etats, des hauts fonctionnaires pouvaient faire merveille pour négocier les modalités techniques d'intervention du Fonds avec les grands pays. Aujourd'hui, le point de vue doit être d'emblée mondial et les Etats, qu'on le veuille ou non, sont des acteurs d'un jeu qu'ils ne contrôlent plus que difficilement, et au prix d'une longue et difficile coopération.

Le directeur général doit donc apporter une expertise économique internationalement reconnue pour proposer des solutions neuves et convaincantes. Il doit y ajouter un savoir-faire politique qui lui permette de convaincre les gouvernements et les opinions publiques du bien-fondé de ses analyses. La théorie économique aide ici aussi à structurer le débat. Grâce à Dominique Strauss-Kahn et du fait de la crise mondiale, le FMI a abandonné son rôle exclusif de père Fouettard imposant des plans d'ajustement structurel brutaux et souvent inefficaces au service des intérêts des prêteurs, pour un rôle de proposition et de coordination des réactions face à la crise.

Le Fonds est ainsi revenu à une doctrine keynésienne qui avait été à son origine : un juste milieu entre Etat et marché comme outil de coordination des comportements économiques ; une répartition efficace des efforts pour lutter contre les crises.

Face aux soubresauts économiques et politiques de l'entre-deux-guerres, Keynes proposait une sorte de Yalta : l'Etat renonce à intervenir dans les contrats individuels, mais assure la stabilité économique globale par des politiques budgétaires et monétaires censées ne bénéficier à personne en particulier ; les agents privés sont libres de jouer le jeu du marché, mais renoncent à influencer la politique économique. Cette séparation a été critiquée – souvent justement – dès sa formulation : en effet, les politiques macroéconomiques perturbent inévitablement les marchés et ont des effets distributifs, ce qui conduit les intérêts particuliers à les influencer, souvent pour le pire.

Mais elles seules peuvent coordonner les comportements face aux crises systémiques. Cette coordination, si limitée au niveau international malgré une mondialisation sans précédent, est le cœur de la mission du FMI. L'expérience de l'entre-deux-guerres a montré que l'absence de telles instances conduisait à une déstabilisation des relations internationales par le protectionnisme, la manipulation monétaire, le défaut étatique unilatéral et l'effondrement financier.

Elle a aussi montré que l'ajustement par les seuls débiteurs aggravait les crises au détriment de tous, et que les pays excédentaires devaient contribuer à la stabilisation en relançant leur économie ou réévaluant leur taux de change. Quand une dette n'est plus soutenable, ils doivent la restructurer prudemment pour éviter paniques et effondrements financiers.

On comprend que certains pays émergents, devenus créanciers mondiaux (comme la

Chine), réclament un contrôle accru sur une institution qui peut soutenir les débiteurs, surtout quand les Etats-Unis, principal débiteur aujourd'hui, peuvent être tentés d'effacer habilement leur dette. Mais les créanciers doivent jouer selon les règles du jeu tant économique que démocratique, ce que la Chine ne fait pas en contrôlant salaires, prix et cours du yuan simultanément.

Si l'Europe a quelque chose à apporter, c'est son expérience de coopération entre Etats démocratiques ; ce sera, on l'espère, sa capacité à réconcilier l'Allemagne créancière et la Grèce débitrice au profit de la croissance commune. Aux candidats de dire ouvertement si c'est dans cette perspective qu'ils se situent, et de récuser explicitement l'approche strictement contractualiste et libérale, qui voit le FMI en gendarme des créanciers et en arbitre impassible du match entre les renards et les poules. ■

Pierre-Cyrille Hautcœur

Ecole des hautes études en sciences sociales, Ecole d'économie de Paris.